LA VOIX DES ENTREPRISES

Nº 002 du Mercredi 24 Mai 2023 - *TEL:* (+237) 674114156 - *DP:* Raphael Mforlem

URBAN TRANSPORT

STECY S.A TO RESUME THE ACTIVITY DESPITE CONTRACT TERMINATION

SMART BUILDING SARL

L'innovation et le bien-être au cœur du BTP

L'établissement qui a à peine deux ans à su s'imposer dans le secteur du Bâtiment et travaux publics de par la réalisation de ses ouvrages aux styles modernes, respectant la norme, la qualité et l'environnement, au grand bonheur des bénéficiaires.

Page 2

TRANSACTIONS FINANCIERES

MOBILE MONEY CORPORATION OBTIENT SON AGREMENT

PAGE 5

ASSETS OF THE FORMER ONCPB, ONPC AND REGIFERCAM

ATOU CABINET ORDERED TO PAY 13 BILLION TO PUBLIC TREASURY

PAGE 4

FACILITATION DE CREDIT

LE FMI ANNONCE UN DECAISSEMENT DE 45 MILLIARDS EN FAVEUR DU CAMEROUN

PAGE 6

SMART BUILDING SARL

L'établissement qui a à peine deux ans à su s'imposer dans le secteur du Bâtiment et travaux publics de par la réalisation de ses ouvrages aux styles modernes, respectant la norme, la qualité et l'environnement, au grand bonheur des bénéficiaires.

L'innovation et le bien-être au cœur du BTP

Devenir un acteur incontournable de la construction intelligente et durable au Cameroun, s'imposer comme précurseurs, toujours à la pointe en termes de techniques et technologies constructives, impulser un jour nouveau pour la construction, dans une optique plus smart, durable et plus responsable, fournir à ses clients des infrastructures modernes, autonomes, intelligents et modulables, correspondant aux besoins évolutifs de la vie. Construire pour la vie, bâtir la ville de demain beaucoup plus intelligente, autonome qui offre à leurs utilisateurs des conditions idéales pour vivre et travailler de manière optimale, mais aussi et surtout consommer moins d'énergie pour préserver la nature sont entre autres objectifs de l'entreprise Smart Building Sarl.

Créée en mai 2021 avec une direction générale basée à Douala dans la capitale économique et spécialisée en Bâtiments et travaux publics (BTP), Smart Building Sarl est aujourd'hui répertorié parmi les principales entreprises du BTP au Cameroun. L'entreprise marque les esprits de son aimable clientèle via des structures aux architectures uniques, intelligentes, connectées qui préservent et relèvent la beauté de l'espace de vie, avec toujours plus de lumière tout en respectant les attentes et consignes convenues lors de la signature d'un contrat avec une clientèle. Mais aussi, Smart Building, s'impose dans le landerneau du BTP au Cameroun en fournissant à ses clients, un produit fini, de qualité, avec un souci du détail, réalisé avec une technologie de pointe en vue de garantir la pleine satisfaction des clients.

En clair, répondre aux besoins particuliers de chacun, et permettre aux clients de vivre dans un environnement qui leur correspond, c'est ce qui motive l'entreprise dans son service au quotidien. « Nous souhaitons être proches de nos clients, et leur permettre une participation active à la création de leur espace de vie, tout en garantissant un prix abordable. Nous nous attachons à l'écoute et au respect des exigences de nos clients et à leurs implications tout au long du projet dont l'innovation est notre plus grand atout. C'est pour cela que nous développons les concepts de smart Energy, smart building et d'urbanisme durable afin d'optimiser le rendement du bâtiment », relève Stephane Kouam le Directeur général.

Équipe administrative, Smart Building Sarl

Spécialiste dans la construction des ouvrages tels les Résidence de classe 1, 2, 3, 4 ; des immeubles sièges, des bureaux et usines, stations-services, entrepôts et magasins, centres commerciaux et autres structures, bureaux et édifices publics, école et université, hôpitaux et tous autres bâtiments, la sécurité est quelque chose de primordiale chez Smart Building Sarl. Qu'il s'agisse de la sécurité des infrastructures déjà réalisées et livrées, des ouvrages en cours de réalisation ou la sécurité des clients ou encore des collaborateurs et partenaires.

Leader incontournable dans les domaines du BTP, la décoration intérieure et l'ameublement, l'automatisation et innovation, la satisfaction de sa clientèle reste et demeure l'objectif principal de Smart Building. C'est en respectant ses principes à savoir : l'innovation, la qualité, la performance, et le respect des normes que l'entreprise a pu bâtir sa réputation. Stephane Kouam DG de Smart Building Sarl, revient sur les aspects qui lui ont permis de s'imposer sur le marché du BTP au Cameroun. « Les défis créent motivation et innovation. Être un partenaire et acteur majeur de la construction au Cameroun ; anticiper, innover, s'adapter aux tendances actuelles et futur du marché ; accroître notre part de marché dans le domaine du Génie Civil ; appliquer et sensibiliser nos clients, nos partenaires et notre personnel aux nouvelles technologies de la construction durable ; rechercher l'obtention des certifications dans nos différents corps de métier : développer et appliquer avec rigueur les procédures internes de Smart Building : anticiper et planifier toutes nos actions : favoriser la création des équipes pour optimiser nos projets ; améliorer la communication interne ; responsabiliser tout le personnel ; recruter régulièrement pour évoluer nos métiers en gardant notre savoir-faire Smart Building Sarl ; former en continu l'ensemble du personnel développer nos outils numériques ; acquérir les outils et technologies à la pointe », a tenu à marteler le DG.

Pour rappel, Smart Building est constitué d'un effectif d'environ 16 employés permanents et plus de 300 techniciens temporaires répartis dans les différents services que sont : le département bureau d'études ; bureau technique (ingénierie) ; décoration intérieure et ameublement ; automatisme et innovation. L'entreprise est devenue une référence en matière de performance technique, économique et écologique en offrant aux clients des solutions innovantes et prestations de qualité. En 2 ans d'existence, elle a à son actif, 7 projets réalisés et livrés, 9 partenaires et 213 collaborateurs.

Raphael Mforlem

URBAN TRANSPORT

The Yaoundé Transport and public facilities Company (Stecy SA), has submitted a call for tender launched by the Yaoundé city Council, aimed at selecting a new operator to continue this activity. In total, the network will have to consist of 141 buses with more than 50 seats and serve 13 lines with a linear length of 169 km, as provided by launch made by the Yaounde city mayor, in December 2022.

Stecy S.A to resume the activity despite contract termination

Reports from the costs of budgetary risks generated by the projects executed in PPP published by the Ministry of Finance, on February 17, the Mayor of the city of Yaoundé, Luc-Messi Atangana, terminated its contract with the Yaoundé public transport and public facilities Company (Stecy SA), that was in charge of mass transport in the Cameroonian capital, Luc-Messi Atangana backs up his decision to « a certain number of obligation breaches by the Stecy », specifies the document from the Minister of Finances.

Above the aforementioned motive, the Minister of Transport accuses the company of subcontracting its premises and equipment to an underground intercity transport operator, to the Minister demanded an immediate cessation of the clandestine activities from the Director general of Stecy. Despite this call to order, Tourisque Express continues to carry out its activities, in defiance of the regulations in force, explained the Minister of Transport in his press release of June 2, 2021. To this, there is added a complaint filed on July 23, 2021, with the labour inspectorate by the collective of ex-employees for abusive dismissal. According to a source contacted by EcoMatin the Yaoundé Urban Council (CUY), till date, only 6 companies have already tendered among them the company Stecy.

The candidacy of the transport company comes in a context where the latter has displayed shortcomings in the implementation of this project. In addition, the state could pay up to 2 billion FCFA to Stecy SA for contract breach, according to an evaluation carried out by the Minfi document. The source at the urban Council adds that government intends to lay solid foundations « in order not to find ourselves in the same situation as that of Stecy, we will draw up very precise contractual clauses so that the selected company knows its prerogatives in order to avoid burdensome execution of the project. It should be clarified that the over-file of compensation that the State could pay, and the resumption of its activities are separate cases. »

The activities of the Portuguese subsidiary group Eximetrans Irmaös/Mota were officially launched on March 25, 2017. The company Stecy S.A was born from the ashes of the defunct company « The Bus », that descended from the Society of Urban Transport of Cameroon (Sotuc).

Arriving in 2006 in a context marked by an exponential demographic growth of Cameroonian cities, « The Bus » had set itself the mission of ensuring the mobility of people in the city of Yaoundé over long distances and at a relatively reduced price of 150 FCFA, the State having to subsidize part of the costs. Mission that he will not always accomplish on time, and in addition to the non-payment of these subsidies, the company will also be confronted with the obsolescence of its car fleet.

Sorelle Ninguem

TIRE MANUFACTURING

Cameroon Tire Factory acquires 100 million FCFA capital

The Chief Executive Officer of Neptune oil group, Antoine Ndzengue has formalized his tire manufacturing project. This follows a concertation with the minister of commerce on April 23 to present his project to create Cameroon Tyre Factory (CTF). Since May 2, CTF has a legal and legal existence. Incorporated as a public limited company,with a capital of 100 million FCFA.

Usine de fabrication de pneus.

According to its act of incorporation, the company whose investment covers an amount of 400 billion FCFA is slated to start its construction work on the Bomono unit within fourth quarter of 2023. The new tire manufacturing plant will be located in the town of Bomono, (Moungo Division), located about thirty kilometers from Douala, will have as its object the evaluation of industrial processes, the designs and achievements of all processing industries, training in industrial processes, import-export, commercial representation, and general trade.

Cameroon Tyre Factory obtained financing from the Central African States Development Bank (Bdeac), and Afreximbank, for a cumulative amount of 400 billion FCFA. The company in the making also benefited from the technical partnership of a Finnish operator. An additional partnership has been signed with Cameroon Development Corporation (CDC), which will provide the essential raw material for the manufacture of tires and derived products.

The Bomono plant is expected to generate about 2,500 jobs and will manufacture its products under the “Afri Star” brands for heavy-duty vehicles, and “PCR” for passenger vehicles. According to its act of incorporation, the shareholding of Cameroon Tyre Factory is composed of Antoine Ndzengue, President and CEO of the CTF, Alexis Essomba Ewodo, and Siddi Aminou, as directors.

SN

ASSETS OF THE FORMER ONCPB, ONPC AND REGIFERCAM

The Council of Budgetary and financial discipline has condemned the former manager of the assets of these defunct liquidated public companies, to pay nearly 13 billion FCFA to the public treasury as sanctions in a decision taken on April 20.

Atou Cabinet ordered to pay 13 billion to Public Treasury

After suspension of Atou firm S.A in November 2021, for mismanaging the assets of the former National Office for Commodity Marketing (Oncpb) National Ports Office of Cameroon (Onpc) and National Railway Authority of Cameroon, worth more than 100 billion Fcfa, the Superior Control of the State (Consupe) resort to monetary sanctions on this company that managed the residual assets of these three companies. The Budgetary and financial Discipline Council (Cdbf) of this institution charge the ex-manager to pay more than 12.8 million FCFA to the public treasury for management errors committed as part of residual assets of the aforementioned companies over the period 2006-2021.

The Consupe reproaches the firm for the « non-compliance with the norms, including the terms of reporting and control, the alienation of the buildings of the former Oncpb, without quality or authorization, the reduction of the real values of land, object of transfers, the mishandling of residual patrimony by agents and the non-payment of the share on the rental receipts ».

The Cdbf says it has taken these monetary sanctions on the basis of evaluations made by sworn real estate and mechanical engineering experts committed for this purpose. Reports from 2006, states that the Atou Cabinet has not returned its share on non-scrap receipts and coffered the State's share of the revenue.

On his side, Lazare Atou, representative of the eponymous firm believes that the Consupe is an "outlaw" institution with regard to the law of July 11, 2018 on the financial regime of the State. He maintains that his mission is now devolved to the Accounts Chamber of the Supreme Court. Moreover, the judicial officer, quoted by "Mutations", did not refer to the summons of

state inspectors regarding the investigation that leads to the sanctions.

In a release dated November 05, 2021, the minister delegate to the Presidency of the Republic in charge of the Consupe, Mbah Rose Acha, indicated that the control brigades of the services of her department, had an audit of the Atou Cabinet that raised irregularities likely to cause serious and irreversible damage to the public authority. The Minister of State, secretary general of the Presidency, Ferdinand Ngoh Ngoh, on instruction of the Head of state, had earlier joined the secretary general of the Prime minister's services, to have an independent cabinet conduct an exhaustive audit of the management of the companies concerned.

In execution, the co-contractors of the Atou cabinet which were conducted between November 10 and 24, 2021, found compromising texts demanding explanations from the Minister of Justice, keeper of Seals, Laurent Esso, about a land purchase in 2019, intended to house the complex of judicial institutions in Douala. As part of the same purchase agreement signed with the Atou Firm in 2020, the Min-justice was to acquired the plot to build the future headquarters of the Organization for the Harmonization in Africa Business Law, in Yaoundé.

Lazare Atou denounces account settlement and accuses the Consupe of serving individuals rather than the republic « No regard to the laws of the Republic promulgated by the Head of State on whose behalf she claims to act we ». He says he is indeed in the sights of Ferdinand Ngoh Ngoh, for having filed with the TCS a denunciation of the special contract of 25 billion FCFA relating to the security of the Douala's port perimeter. The director general of the Deep Sea Port of Douala, Cyrus Ngo'o, close to the relatives of the secretary general of the Presidency, had been auditioned as part of this file in August 2021, the case remains pending.

Moreover, Lazare Atou points out in the columns of Mutations that his firm is a private entity, justifying that the Consupe seems to sink deeper into contempt of laws, regulations and court decisions. He referred this matter to the Mfoundi High Court, in Yaoundé.

Sorelle Ninguem

YAOUNDE-DOUALA HIGH WAY

Mintp in negotiation with Mota Engil for second phase construction

Something new in the construction and maintenance project of the second phase of the Yaounde-Douala highway (Bibodi-Edea-Douala section). The Portuguese company is positioned ahead of its two competitors ; Sogea/Satom-Fayat-Vinci and the Sinohydro-Pcrb-Sdhs grouping with which it had been pre-selected in October 2020.

Indeed, the public-private partnership (PPP) contract between the Cameroonian government represented by the Ministry of Public Works and the Portuguese company Mota Engil, is being negotiated. According to the Report on the costs of budgetary risks generated by projects executed in public-private partnership in Cameroon published by the Ministry of Finance (Minfi), the procedure is at the stage of pre-qualification dialogue.

In other words, the consultation between the two stakeholders aims to define the technical means as well as the legal and financial set-up for the realization of this infrastructure. As a concession-type PPP, "the private partner will be remunerated, substantially on the highway users who will pay the fixed rate per km traveled", we learn from the said report.

Note that in October 2020, Mota Engil, Sogea/Satom-Fayat-Vinci and the Sinohydro-Pcrb-Sdhs group had been the 03 companies shortlisted. In an article published on August 2022, EcoMatin noted that the ministry public works made a public call with a view to recruiting companies or groups of companies to accompany it for the financing of the works. The call made in March 2020, had not been fruitful until nine months later while observing an evolution on the file.

At the Mintp, no information is official regarding the offers presented by Mota Engil which could finally realize can phase 2 of the Yaounde-Douala highway. The date of the actual start of the construction site is also not envisaged, especially since the procedure is

Autoroute-Yaounde-Douala-Cameroun

taking its course.

For the record, the design, construction, operation and maintenance project of the Yaounde-Douala highway extends over a linear of 136 km. The infrastructure is subdivided into two segments : Bidodi-Edea (70 km) and Edéa-Douala (66 km). Planned on this axis, the construction of five interchanger (Bodmon pk 99), East Edea (132), Logbadjeck pk 161, Dibamba Beach pk 182 and Douala pk 194. Two major crossing works are also planned, in particular the construction of a 250m bridge over the Dibamba, and the construction of the bridge over the Sanaga (500 m) as well as three road ramps connecting the highway to the national 3 highway.

According to the latest news, the overall cost of the works is estimated at 835 billion FCFA according to the document recently produced by the Minfi. In December 2020, the Mintp started on financial support needs of 812.8 billion FCFA. As for phase 1 of the Yaounde-Douala highway (60 km), additional work is reportedly complete. With a projected cost of 10 billion FCFA, the company is also in the pre-qualification dialogue phase with the Ministry of Public Works.

SN

TRANSACTIONS FINANCIÈRES

C'est après avis favorable de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) que l'établissement, filiale de Mtn Cameroon, spécialisé dans les transactions financières par mobile a été notifié par le ministère des Finances, le 16 mai dernier.

Mobile Money Corporation obtient un agrément

Assurer le service permanent de versement et le retrait d'espèces sur un compte bancaire ou de paiement, et les opérations de gestion y afférentes, l'exécution des opérations de paiement associées à un compte bancaire, (prélèvements, opérations effectuées avec une carte de paiement ou un dispositif similaire permettant de réaliser ces opérations, les virements ponctuels ou permanents, etc.), l'exécution des opérations de paiement associées à un crédit, la mise à disposition d'instruments de paiement ou l'acquisition d'ordres de paiement, les services de transmission de fonds ne faisant pas intervenir de compte soit du payeur, soit du bénéficiaire ou des deux, l'émission et la gestion de la monnaie électronique, tel qu'exigé par le règlement de la Cobac relatif aux services de paiement dans la Cemac, sont entre autres mesures auxquelles est dorénavant soumis Mobile Money Corporation.

Pour Alain Nono, Directeur général de Mobile Money Corporation c'est un événement historique et mémorable pour la structure en charge des transactions financières par mobile. « Cet important document nous a été délivré ce 16 mai 2023 par l'autorité monétaire », a-t-il renseigné. Alain Nono rappelle par ailleurs que d'après les règlements de la Cobac, « l'exercice en qualité de prestataire de services de paiement sur le territoire de l'un des États de la Cemac est subordonné à l'agrément de l'Autorité monétaire nationale, délivré après avis conforme de la Commission bancaire ».

Alain Nono DG Mobile Money Corporation.

Disposant dorénavant d'un agrément, Mobile Money Corporation devient un prestataire de services de paiement. « Cet agrément nous ouvre encore plus d'opportunités pour améliorer l'inclusion financière et de nombreuses innovations dans un cadre plus sécurisé car mieux contrôlé par de nombreux régulateurs et autorités bancaires tels que la Cobac, la Beac, le Gabac, etc. En plus du ministère des Finances », le fait constater le DG de Mobile Money Corporation. Selon le règlement de la Cobac dans le cadre des services de paiement en zone Cemac, « sont habilités à exercer en qualité de prestataire de services de paiement, les établissements de crédits, les établissements de microfinance, et les établissements de paiement agréés conformément au présent règlement ».

Pour ce qui est des établissements de paiement agréés Alain Nono précise que : « Mobile Money Corporation est l'unique détenteur au Cameroun de la certification Gsma Mobile Money qui est le cachet international de conformité et de sécurité qui vient se rajouter à l'agrément Cobac. Nous entrons dans une ère de confiance renforcée, d'opportunités partagées avec les clients, et partenaires Mobile Money ».

En guise de rappel, le champ d'action des établissements de paiement est limité. Par contre, ceux-ci ont la capacité d'ouvrir et de tenir des comptes de paiement, mais pas des comptes bancaires. Sont également exclus de leur compétence, la mise à la disposition et la gestion des moyens de paiement tels que le chèque, le billet à ordre, la lettre de change… contrairement aux banques et aux EMF. Avec cet agrément, MTN Cameroon et sa filiale Mobil Money corporation rejoignent ainsi Orange Cameroun qui a obtenu son agrément du même ministère en juillet 2022.

Raphael Mforlem

CENTRALE À GAZ DE LIMBE

Gaston Eloundou Essomba, ministre de l'eau et de l'énergie et les responsables du consortium Sino ghanéen Sunon Asogli/China Energy sont en pleine négociation dans l'optique de la signature d'un contrat de partenariat public-privé.

L'infrastructure va engloutir 176 milliards de FCFA

D'après le rapport sur les Coûts des risques budgétaires engendrés par les projets réalisés en partenariat public-privé avec le ministère des Finances, l'enveloppe globale des travaux de construction de la centrale à Gaz et les infrastructures connexes de Limbé dans la région du Sud-ouest Cameroun est de 176 milliards de FCFA. Dans cette cagnotte, l'Etat du Cameroun devra pourvoir 15 % et les partenaires privés 85 %. En cours d'examen et de négociation le contrat de partenariat public-privé en abrégé PPP concerne d'une part, le ministère de l'eau et de l'énergie (Minee) et le consortium Sino ghanéen Sunon Asogli/China Energy. C'est à l'issue d'un appel d'offre émis en mai 2022 que l'entreprise avait été retenue sur cinq postulants. Pour l'heure, aucune date du début des travaux n'a été communiquée. C'est plutôt un échange de pré-qualification qui a cours entre le ministre de l'eau et de l'énergie et Sunon Asogli/China Energy en charge des travaux. Quelques jours plutôt, le site des travaux a accueilli une délégation constituée des différentes équipes, pour une étude d'évaluation.

Au regard des statistiques, la Centrale électrique à gaz de Limbe, d'une capacité de production de 350 Mw devrait initialement être livrée en 2024 au plus tard. Vu le retard accusé dans les procédures de contractualisation, le respect des délais risque d'être un caillou dans la chaussure de l'entreprise en charge de la réalisation de cette infrastructure.

Centrale à gaz de Kribi

Pour rappel, le projet de la construction de la Centrale à gaz de Limbé figure dans les archives du ministère de l'eau et de l'énergie (Minee) depuis près de dix années. Le 22 avril 2014, Eranove société détenue par Emerging Capital Partners – un leader du capital investissement en Afrique – avait signé avec le ministère de l'eau et de l'énergie, un protocole d'accord pour les études relatives au projet de la Centrale à gaz. Selon les termes du contrat, Eranove avait promis d'honorer ses engagements avec sa filiale Ciprel. Ces engagements consistaient à procéder à une étude d'avant-projet détaillé incluant le coût estimatif de toutes les composantes du projet en vue de négocier un contrat d'achat d'énergie. Mais son partenariat avec le gouvernement camerounais n'avait guère prospéré. La fin de la collaboration entre Eranove et l'Etat du Cameroun a été actée en mai 2022 lors de la pré-qualification du consortium Sunon Asogli/China Energy.

RM

POLITIQUE PUBLIQUE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'opération consiste à contraindre les établissements bancaires à déclarer les fonds et valeurs actuellement en dépôt ou en consignation dont ils ont à leur disposition. Une démarche qui devrait aboutir à la rétrocession de ces fonds à la Cdec.

Le DG met les banques sous pression

Dans une correspondance datée du 5 mai 2023 adressée à l'Association Professionnelle des établissements de crédits du Cameroun (Apeccam) par la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (Cdec), dont le rôle est de collecter, sécuriser et rentabiliser les ressources publiques et privées pour les orienter vers l'accompagnement des politiques publiques… le Directeur général de la Cdec invite les établissements bancaires à déclarer, dès réception de ladite correspondance, les fonds et valeurs actuellement en dépôt ou en consignation qu'elles détiennent dans leurs livres.

Des fonds qui devraient permettre à l'État de réduire sa dette afin de financer les investissements comme le renseigne le Directeur général. « Il s'agit en effet d'un levier complémentaire sur lequel les politiques publiques pourraient s'appuyer pour concrétiser la vision stratégique de développement, en mobilisant des ressources alternatives nécessaires. Au vu du poids important de la dette publique, le recours à un outil de financement alternatif pareil, s'avère indispensable notamment pour le financement de la SND-30 en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 ».

Prévu pour le 27 avril 2023, comme délais butoir pour se conformer à la réglementation, l'invite du responsable de cette institution intervient quelques jours après celle de Louis Paul Motazé, ministre des Finances. « Par lettre N°00001770/MINFI/CEDE

Richard Evina Obam, DG Cdec

C/DG du 13 mars 2023 et en application de la loi 2008/003 du 14 avril 2008 régissant les dépôts et consignations, le ministre des Finances a saisi les établissements de crédits exerçant au Cameroun, leur demandant de déclarer au plus tard le 31 mars 2023, les fonds et valeurs dévolues à la caisse de dépôts et consignation », écrit le DG de la Cdec qui souligne qu'à la suite de cette invitation, il a tenu avec les banques une concertation qui a permis d'adopter les définitions consensuelles des comptes concernés tout en définissant les modalités de leur transfert. « Par ailleurs, par ma correspondance N°000337/CDEC/DG du 12 avril 2023, j'ai réitéré les termes de la lettre du ministre des Finances suscitées, en prorogeant les délais de transmission des informations sollicitées à la CDEC au 28 avril ».

D'après Richard Evina Obam, nonobstant le délai dépassé, certains établissements bancaires n'ont pas procédé à la déclaration de leurs avoirs et ceux qui l'ont fait, n'ont pas respecté certains critères. Même si le montant à récupérer dans les comptes des banques n'est pas révélé, l'on sait par ailleurs que les fonds qui vont connaître recouvrement sont ceux issus des comptes inactifs et dépôts à terme (DAT) des administrations publiques, des entreprises du secteur public et parapublic, des établissements publics administratifs et des collectivités territoriales décentralisées.

Au Cameroun, 17 banques managent près de 1000 milliards de FCFA d'après les statistiques. Au regard de ce qui précède, si l'ensemble de ces fonds respectent les normes de la Cdec, environ 20 % des ressources bancaires seraient prélevés à l'issue des recouvrements. Une situation qui causerait un impact sur les interventions des établissements bancaires sur le marché du crédit.

Raphael Mforlem

FACILITATION DE CRÉDIT

Le FMI annonce un décaissement de 45 milliards en faveur du Cameroun

C'est ce qui ressort de la conclusion de la 4e revue de l'Accord sur la facilitation de crédit par le Conseil d'administration de l'Institution de Brentwood, le 17 mai dernier.

Réunis à Yaoundé dans le cadre de la 4e revue du Programme triennal appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (Medc) pour le Cameroun, conclu le 29 juillet 2021 pour la période 2021-2024, les travaux entre le gouvernement camerounais et la délégation du FMI ont connu leur apothéose le 17 mai dernier après 13 jours d'échanges. À l'issue des travaux, le Conseil d'administration du FMI a acquiescé le décaissement de 44 milliards de FCFA, soit environ 73,8 millions de dollars. D'après le FMI, « le Cameroun rentrera en possession de cette cagnotte lorsque la revue sera formellement achevée par le Conseil d'administration prévue à la fin du mois de juin 2023 », apprend-on de l'institution financière.

Au cours des travaux, les responsables du FMI se sont dits satisfaits des performances enregistrées par le Cameroun. « Le déficit budgétaire global s'est réduit à 1,1 % du PIB en 2022, contre 3 % en 2021, tandis que le déficit primaire non-pétrolier est passé à 4 % du PIB en 2022, contre 3,9 % en 2021 », renseignent-ils. Ils ont par ailleurs renchéri en indiquant que : « A moyen terme, les perspectives de l'institution financière restent favorables à condition que les réformes se poursuivent et que l'environnement extérieur soit favorable. »

Seulement, le Cameroun traîne toujours le pas quant au respect de certains critères quantitatifs de performance. « Les dépassements temporaires et mineurs de l'objectif de non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs soulignent la nécessité d'améliorer la gestion des liquidités et de limiter les dépenses exécutées sur les procédures exceptionnelles », constate l'institution de Brentwood.

Même sur certains critères relatifs aux cibles indicatives, le Cameroun continu de traîner le pas. Faut-il le rappeler, le pays de Paul Biya n'a pas pu respecter trois des cinq objectifs depuis la signature du nouveau programme avec le FMI à savoir, la part des dépenses exécutées sur les procédures exceptionnelles dans les dépenses totales, les interventions directes de la SNH et les plafonds arrêtés sur l'accumulation nette d'arriérés de paiements intérieurs.

Fin des travaux entre le gouvernement et le FMI, dans le cadre de la 4e revue.

RM

EMPRUNT OBLIGATAIRE

C'est ce que renseigne le bulletin officiel de la Cote du Trésor public gabonais, émetteur de la valeur « EOG 6 % NET 2021-2026 », publié le 12 mai dernier, qui fait état de ce que la deuxième échéance sur la place boursière sous-régionale sera honorée au 4 juin 2023.

Le Gabon ambitionne rembourser 58,5 milliards de FCFA

Dans cette grosse enveloppe de 58,5 milliards de FCFA, 47,2 milliards de FCFA sont destinés à l'amortissement du principal capital de l'emprunt tandis que 11,3 milliards de FCFA sont réservés au paiement des intérêts générés. D'après la note signée par Louis Banga Ntolo, Directeur général de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), « le coupon net à percevoir par obligation s'élève à 3 100 FCFA soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du capital principal et 600 FCFA pour les intérêts ». Une bonne nouvelle pour les souscripteurs à cet emprunt, car dès le 4 juin 2023, ceux-ci passeront à la caisse, auprès des Sociétés de Bourse afin d'entrer en possession des fonds investis sur ce titre, émis par le ministère gabonais de l'Économie et de la Relance. En outre, le mécanisme de remboursement est garanti par la banque centrale à travers le débit d'office. Dans le détail, il s'agit d'un compte séquestre dénommé : « Compte séquestre – amortissement de l'emprunt obligataire de l'Etat gabonais EOG 6 % net 2021-2026 », sera ouvert dans les livres de la Beac, la banque des Etats de l'Afrique centrale. Chaque mois, elle va prélever par débit d'office, un montant du compte du Trésor qu'elle reversera dans le compte d'amortissement. À

Ministre des finances du Gabon

chaque échéance de remboursement, elle débitera le compte d'amortissement pour créditer le ou les comptes des investisseurs ayant souscrits à cet emprunt.

Rappelons que l'emprunt obligataire 2021-2026 du Gabon portait sur la mobilisation initiale d'une enveloppe totale de 200 milliards de FCFA, auprès des investisseurs de la sous-région à travers le marché financier. Quelques semaines après l'annonce de cette opération, le pays via son ministre de l'Économie, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou a réduit de 25 milliards de FCFA l'enveloppe recherchée. L'opération visait désormais une mobilisation de 175 milliards de FCFA rémunérée au taux annuel de 6 % net avec un différé d'un an. Arrangée par le Camerounais Emrald Securities Services Bourse (ESS Bourse), elle a été sursouscrite à hauteur de 188,82 milliards de FCFA. L'opération de collecte des fonds via l'emprunt obligataire a servi à apurer une partie de la dette intérieure du Gabon, et à financer les projets prioritaires du Plan d'accélération de la transformation 2021-2023 de l'Économie gabonaise. Mais aussi, maintenir à un niveau appréciable, l'investissement public dans les infrastructures de base et en soutenant la participation des opérateurs économiques locaux à la croissance économique et particulièrement à celle des secteurs prioritaires. Des objectifs matérialisés avec l'emprunt obligataire 2022-2028 de l'Etat, dont l'enveloppe recherchée était également 175 milliards de FCFA.

Raphael Mforlem

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un nouvel opérateur annoncé au Gabon

Orange Middle East and Africa, la branche Afrique et Moyen-Orient de la compagnie française Orange, est en pourparlers depuis quelque temps avec le gouvernement dans l'optique de s'accorder sur les modalités de son arrivée au Gabon.

Pendant qu'une certaine opinion gabonaise se dit fière de l'arrivée d'un nouvel opérateur dans le pays, l'on apprend de source que l'entrée de la compagnie française de téléphonie mobile Orange est la résultante de nombreuses procédures mises en place par le Mouvement des entreprises de France international (Medef), un groupe de pression constitué de puissants lobbies français auprès des autorités gabonaises depuis plusieurs années. Par le passé notamment en 2022 plus précisément mois de décembre, plusieurs des entrevues avaient eu lieu entre les autorités gabonaises et les responsables de la multinationale hexagonale en charge de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Seulement, les contacts les plus ajustés et des échanges plus approfondis ont eu lieu sur la question de l'arrivée d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile français sur le marché gabonais, lors de la mission de prospection du patronat français à Libreville au Gabon. Et c'est au cours de ces rencontres que le nom de la nouvelle compagnie avait été mis en exergue sans précision aucune.

Dans le cadre de la dernière mission de promotion des investissements au Gabon organisée à la Chambre de commerce de Paris le 21 mars 2023 par le Premier ministre Alain Claude Bilie By Nze, les responsables du département Afrique et Moyen-Orient ont cette fois-là clairement indiqué leur intention de développer une filiale de l'opérateur dans le pays très prochainement après de multiples tentatives soldées jusqu'ici par des échecs. Ils ont tenu à indiquer qu'Orange

Orange Middle Est and Africa, le branche Afrique et Moyen-Orient de la compagnie française Orange.

Middle East and Africa est présent dans 17 pays sur le continent africain. En 2022, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros et compte plus de 143 millions de clients. En outre, les responsables de cette filiale ont rappelé à Alain Claude Bilie By Nze que leur dernier essai au Gabon fut l'accord resté sans suite sur le développement du service du transfert d'argent Orange Money, entre l'opérateur indien Bharti Airtel et le groupe français.

RM

Chers clients de MTN Cameroon,

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous placez en MTN depuis des années. Vous avez cru en nous et dans notre capacité à vous offrir la connexion dont vous avez besoin pour rester en contact avec votre famille et vos amis, pour mener vos affaires à bien et pour avoir accès à des services essentiels. Vous nous avez honorés de votre présence lors de divers événements, projets et engagements avec des communautés à travers le pays. Et je sais que si nous ne sommes pas au mieux de notre forme et de nos capacités, vous ne pouvez pas l'être non plus

Au cours de ces dernières semaines, nous avons écouté avec attention les réactions que vous nous avez adressées et que nous prenons très au sérieux . Nous nous efforçons de vous offrir le meilleur service que vous êtes en droit d'attendre de nous, car vous ne méritez que le meilleur. C'est pourquoi je voudrais partager avec vous quelques mesures que MTN Cameroon est en train de prendre pour améliorer votre expérience avec nous :

1. ***À partir du jeudi 11 mai 2023, votre volume de data inutilisé ou perdu en cas d'indisponibilité du réseau vous sera remboursé dans les jours suivant l'incident. Vous recevrez dans ce cas, un message précisant le volume de data considéré et sa validité.***

2. *Nous allons accélérer l'éxécution de notre plan d'investissement pour l'année 2023 qui a déjà été communiqué à l'Agence de Régulation des Télécommunications et au Ministère des Postes et Télécommunications. Ceci, afin de parachever la modernisation en cours de notre réseau, en vue de vous offir une meilleure qualité d'expérience.*

3. *Dorénavant, nous publierons l'état d'avancement de l'optimisation de notre réseau, localité par localité et nous serions heureux de recevoir vos réactions.*

4. *Dans la poursuite de l'extension de notre réseau visant une plus grande couverture du territoire, nous allons publier sur nos plateformes numériques la carte de couverture de nos réseaux 2G, 3G et 4G à travers le pays. Vous serez informés chaque fois que nous déploierons un nouveau site dans une localité.*

5. ***Nous lançons ce mois de mai, un conseil consultatif des consommateurs qui nous aidera à évaluer l'impact de ces mesures sur la qualité de votre expérience avec nous.***

6. *Enfin, tout en reconnaissant que les prix de nos produits ont baissé de plus de 70% au cours des huit dernières années, plaçant ainsi les prix des télécommunications au Cameroun parmi les plus compétitifs de la région, nous comptons renforcer les campagnes de sensibilisation en mettant l'accent sur les différentes options qui vous sont offertes, pour vous permettre d'optimiser l'utilisation de nos services.*

Je voudrais conclure ce message en vous assurant que nous restons à votre écoute et nous ferons toujours le maximum qui est en notre pouvoir, pour améliorer votre utilisation des communications électroniques. Et ce, malgré certains facteurs externes importants, tels que l'approvisionnement en électricité et en fibre optique, dont les fluctuations affectent aussi considérablement votre expérience sur notre réseau. Nous sommes engagés dans la recherche de solutions à ces problèmes avec les parties prenantes concernées.

J'aurais aimé m'adresser à chacun d'entre vous individuellement, mais les circonstances ne le permettant pas, je vous prie d'accepter ce message comme un renouvellement de notre engagement pour vous.

Pour vous, nous allons continuer de nous surpasser.

MTN

Mitwa Ng'ambi
CEO MTN Cameroon